



L'innovation, un moteur essentiel pour l'avenir

Jean-Yves Le Déaut salue la qualité du rapport de la Commission présidée par Anne Lauvergeon sur l'innovation. Elle a bien cerné les domaines dans lesquels la France possède un véritable potentiel pour réussir des innovations majeures. Cela est vital pour notre pays, car nous avons manqué le train des grands tournants technologiques des 20 dernières années : numérique et communication, biotechnologies, énergies renouvelables et écotechnologies. Ce sont les Allemands ou les Danois qui fabriquent des éoliennes, les Américains ou les Coréens des tablettes numériques ou des robots chirurgicaux, les Chinois ou les Japonais des panneaux photovoltaïques...

Anne Lauvergeon reprend largement les conclusions du rapport de l'OPECST¹ ou encore celui sur « Le bilan du principe de précaution » (2009). L'innovation est primordiale : *« c'est un moteur essentiel du progrès, de la compétitivité, de la croissance. Elle doit placer le citoyen au centre de cette dynamique pour être acceptée par la Société toute entière... Car innover, c'est changer et changer, c'est risqué »*².

Elle indique clairement qu'il faut faire un effort particulier sur les technologies de rupture et notamment sur le stockage de l'énergie. Dans un rapport sur « La transition énergétique » (septembre 2013), Jean-Yves Le Déaut et Bruno Sido indiquent que l'on n'atteindra pas les objectifs que nous nous sommes assignés pour 2025 sans progrès sur le stockage de l'énergie. Ses autres propositions, notamment sur la mutation verte de la chimie, sur le rôle de l'innovation dans la médecine de demain, plus personnalisée au service du vieillissement, sur l'utilisation des ressources naturelles et leur recyclage, sur la valorisation des données informatiques et l'amélioration de nos capacités en cyberdéfense, constituent des défis majeurs.

L'innovation nécessite *« d'anticiper sur le marché, de soutenir les technologies émergentes pour être les premiers à commercialiser un produit ou procédé susceptible d'être développé »*². Anne Lauvergeon propose d'inscrire le principe d'innovation dans le préambule de la Constitution, car celle-ci ne *« saurait être paralysée par une interprétation frileuse qui doit avant tout permettre davantage de recherche... et faire du principe de précaution, un principe d'action »*².

Le rapport de Fleur Pellerin, attendu en novembre, devra notamment indiquer des moyens pouvant favoriser des écosystèmes favorables à l'innovation, ou encore

¹ Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques.

² Rapport de l'OPECST par Jean-Yves Le Déaut et Claude Birraux « L'innovation à l'épreuve des peurs et des risques » (janvier 2012).

permettant d'adapter la réglementation et la fiscalité, de mobiliser les financements, de développer la commande publique et de soutenir les secteurs stratégiques.

L'OPECST se félicite à la fois des propositions, mais aussi du fait qu'Anne Lauvergeon prévoit d'organiser un concours d'innovation pour soutenir la R&D dans les technologies de rupture.

Jean-Yves Le Déaut
Député de Meurthe-et-Moselle
Docteur ès Sciences - 1^{er} Vice-Président de l'OPECST

Permanence de Jean-Yves Le Déaut - Contact : François Creusot
21 place Duroc – BP177 – 54706 Pont-à-Mousson
03.83.82.13.81 / jean-yves.le-deaut@wanadoo.fr